

Cluster « Relèvement Immédiat »

Groupe de travail Logement-Quartiers

Réunion du jeudi 10 mars 2011 – 15h00

Compte Rendu

Ordre du jour

- Impliquer les jeunes dans la reconstruction et l'amélioration de vie dans les quartiers : Concours de musique populaire Katye Pa m (ONU-Habitat et Association Culturelle Tamise)
- Aksè pou tout moun (accessibilité) (Handicap International)
- Impliquer les jeunes dans les initiatives de relocalisation et de reconstruction (UNICEF)

La réunion s'est tenue dans la Salle de Conférence du Kinam II à Pétionville et a été facilitée par Gwendoline Mennetrier, Adjointe au Coordinateur des Programmes ONU-Habitat en Haïti.

1. Concours de musique populaire Katye Pa m (ONU-Habitat et Association Culturelle Tamise)

Considérant l'importance de mettre les individus et communautés au centre de l'action comme acteurs principaux du relèvement et de la reconstruction et de promouvoir l'implication active des habitants des villes et des quartiers pour la définition d'un projet commun pour la reconstruction et l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers, ONU-Habitat et l'Association Culturelle ont lancé en octobre 2010 le concours de musique populaire Katye Pa m (mon quartier rêvé !). Il s'agissait là de donner la parole aux jeunes de Port-au-Prince à travers des moyens de communication qui sont les leurs (la création artistique ; la chanson) afin qu'ils puissent exprimer leur vision propre de la reconstruction.

Il s'agissait également de diffuser les messages des jeunes dans les communautés et aussi auprès des décideurs de manière à ce que les messages des jeunes puissent être pris en compte dans les exercices de planification urbaine stratégique en cours sur l'agglomération de Port-au-Prince. Plus largement, il s'agissait pour ONU-Habitat de démontrer plus encore la nécessité de renforcer la participation des

communautés dans leur ensemble au processus de reconstruction et de développement des quartiers.

Le concours lancé en octobre 2010 n'attira pas moins de 207 textes de chanson concoctés par des jeunes des quartiers, véritables témoignages de leurs aspirations pour la reconstruction et l'aménagement de leurs quartiers... Un jury constitué de trois professionnels de l'écriture, de la musique et de l'urbanisme a retenu après un travail fastidieux soixante-trois textes. Lesdits soixante-trois groupes ont été auditionnés, et 15 groupes finalistes ont été sélectionnés. Ces groupes ont bénéficié de sessions de formation dispensées par Tamise sur les thématiques relevant de la gestion de carrière, les techniques d'écriture, les techniques vocales et la communication. De plus, un CD comprenant les 15 titres finalistes a été réalisé en vue d'assurer la promotion des chansons retenues et la large diffusion des messages des jeunes pour les quartiers. Une exposition itinérante sur ces messages a été aussi montée.

Les 15 finalistes performeront sur la scène du Parc historique de la Canne à Sucre le dimanche 13 mars 2011. Les 3 lauréats se verront attribués des séances de studios prépayées pour les aider au lancement de leur carrière. Tout le monde est invité à partager ce moment artistique et ô combien révélateur des messages des jeunes pour leurs quartiers !

Intéressant à noter les résultats de l'analyse des 207 textes de chanson reçus, ceux-ci mettent clairement en avant les préoccupations et recommandations des jeunes.

En termes de **préoccupations**, nous retiendrons :

Paix sociale (82,7%): sécurité au quotidien, pouvoir circuler dans la ville, sans peur, à n'importe quelle heure du jour et de la nuit ;

Cohésion sociale (77,7%) « l'union fait la force »; comités existants ou à créer (8,41%) ;

Qualité de vie (76,2%) changement (55,9%) en contre poids de la misère et du mal-être, pas assez de loisirs ou d'espace de rencontre (vive les places publiques !) ;

Education (68,8%) moyen de réussir et moyen de changer la société; demande concrète d'institutions consacrées (écoles, lycées, universités, bibliothèques, etc.),

La propreté (64,9%) invitations à balayer, à prendre part aux campagnes de nettoyage, demande réitérée d'installation de poubelles publiques,

Les infrastructures et services de base (64,4%) plans d'urbanisme à l'équipement en passant par les services collectifs, électricité (associée notamment au besoin de sécurité), canalisation des eaux de pluie, réseau routier et eau potable (liée aux questions de santé),

La santé (54,4%) choléra, SIDA, grossesses prématurées; demande de centres de santé, cliniques et hôpitaux sont réclamés ;

Le respect (53%) prochain, anciens, droits de l'homme

Autres thèmes: Travail, Fierté, Tolérance, Environnement (ex. reboisement), Alimentation (ex. cantines communautaires), Valorisation des quartiers, Changement de mentalité pour le meilleur.*

Quant aux **recommandations**, nous noterons :

Organisation citoyenne : la constitution de comités et de *konbit* (15,8%)

Encadrement de la jeunesse (10,9%)

Implantation de services communautaires : installations de loisirs ou d'espaces de rencontre, institutions éducatives, centres de santé

Propreté : poubelles publiques et assainissement

Habitat : déblaiement, relogement des réfugiés, reconstruction parasismique

Services de base : canalisation des eaux de pluie, construction de routes, électricité, eau potable.

Les jeunes souhaitent s'impliquer dans le changement et appellent largement la société civile à s'organiser, parfois avec l'appui des jeunes, pour ce changement. L'Etat, comme acteur possible du changement est souvent omis ou critiqué.

La présentation s'est conclue avec les consignes des jeunes pour leurs quartiers et un extrait du pré-concert organisé à l'occasion de l'atelier sur la planification stratégique des villes secondaires en Haïti organisé par le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe en février dernier.

Les messages des jeunes doivent être écoutés plus avant, il faut faire en sorte qu'à travers nos projets respectifs ces messages soient vraiment entendus et compris. Tamise a souligné l'importance de ce projet pour les jeunes qui a à travers de reconstruction mentale des quartiers leur permet de projeter l'avenir de ces territoires.

Une brochure reprenant les préoccupations et recommandations des jeunes sera bientôt disponible.

2. Aksè pou tout moun (accessibilité) (Handicap International)

Le handicap est pluridimensionnel, il a trait à la personne et aussi à l'environnement. Une situation de handicap, en raison des barrières physiques et sociales, rend la participation difficile voire impossible (exclusion, marginalisation). Avant le séisme, on répertoriait 800.000 personnes en situation de handicap, nul ne doute qu'elles sont plus nombreuses maintenant. Il est parfois déjà difficile pour une personne valide de circuler dans les quartiers de Port-au-Prince en raison de la topographie, des débris, des eaux stagnantes, etc. Comment penser l'accessibilité dans ce contexte et en appui à la stratégie de retour?

La stratégie est double : il s'agit de rendre l'environnement plus accessible pour tous et d'adapter l'environnement aux besoins des utilisateurs.

Il est fondamental que les acteurs de la construction et de la reconstruction travaillent également à améliorer l'accessibilité en conformité avec le cadre légal (projet de loi sur l'accessibilité dans les bâtiments publics) et les normes de standardisation issues par le Comité inter-Agences, et ce avec la Cellule accessibilité d'Handicap International (toujours disponible pour donner des appuis techniques) et les personnes en situation de handicap et leurs familles, les associations et le Secrétariat à l'intégration des personnes handicapées.

Comment inclure l'accessibilité dans un projet Abri/Abri transitoire/WASH/réparation ?

- **Conception** : intégrer les standards d'accessibilités. *Exemple: largeur de porte pour le passage du fauteuil roulant*
- **Evaluation** : planifier selon les besoins du/des bénéficiaire(s) : où les bénéficiaires ont-ils des difficultés dans leur environnement proche (travail sur de petits périmètres) ; la chaîne du mouvement est-elle fluide ? Il faut faire en sorte que les bénéficiaires soient les plus autonomes possible. *Exemple: Les bénéficiaires peuvent-ils entrer, sortir, accéder, utiliser ?*
- **Implantation** : connecter les besoins des bénéficiaires et le projet Abri/Abri transitoire/WASH/réparation *Exemple: en cas de latrines avec marches, rajouter une rampe ; transformer des fournitures standard pour les adapter aux besoins des bénéficiaires*
- **Suivi** : vérifier que les solutions correspondent aux besoins/ difficultés des bénéficiaires. *Exemple: Les bénéficiaires peuvent-ils entrer, sortir, accéder, utiliser ...?*

A partir de l'étape 2, il est fondamental d'impliquer la communauté dans son ensemble (implication et contribution pour l'adaptation de l'environnement physique et appui aux personnes en situation de handicap de la communauté).

L'amélioration de l'accessibilité dans les quartiers est un défi (encore plus que dans les camps). Des cas pratiques ont été passés en revue pour mettre l'accent sur des aberrations (une personne prisonnière dans son abri transitoire) et des méthodes simples, bon marché et astucieuses permettant à la personne en situation de handicap de vivre pleinement les espaces.

Résumé des discussions

- L'accessibilité est un droit (normes sphère) et aurait dû être considérée dans le cadre des appuis humanitaires. L'accessibilité, c'est aussi la durabilité ; aussi, souvent le temporaire ne considère-t-il pas l'accessibilité et le handicap ; c'est extrêmement dommageable. L'accessibilité est aussi un critère important identifié par la CIRH dans le cadre de travail pour la reconstruction, au même titre que la réduction des risques par exemple, mais dans les faits le critère d'accessibilité reste sous-estimé.
- Certains participants ont réitéré la nécessité de dispenser des accompagnements spécifiques (formations) pour que les principes d'accessibilité soient effectivement mis en œuvre. Le CIAT a proposé d'inclure une composante accessibilité dans la

formation continue des ingénieurs municipaux, Handicap International a confirmé sa disponibilité.

3. Impliquer les jeunes dans les initiatives de relocalisation et de reconstruction (UNICEF)

UNICEF (Section Jeunesse et Adolescents – 15 – 24 ans) travaille suivant les deux axes suivants :

- Développement des politiques et renforcement des capacités des ministères pour mettre en œuvre la politique nationale de la jeunesse, et
- Participation des jeunes et empowerment : conscientisation et sensibilisation vis-à-vis les droits des enfants, participation à la prise de décision au niveau des communes et participation à la mise en œuvre de projets contribuant au relèvement et la reconstruction.

Les appuis fournis par UNICEF pour l'implication des jeunes dans la reconstruction des quartiers sont multiformes.

- Implication des jeunes dans les processus de prise de décision : étape 1, la participation (à travers des groupes de discussion par exemple) ; étape 2, des mécanismes appropriés pour une implication active (jeunes représentant élus dans le processus de décision et les mécanismes de mise en œuvre d'un projet) ; étape 3, l'empowerment avec la prise de responsabilités pour la mise en œuvre de projets (par exemple, projet de recyclage).
- Renforcement des compétences techniques et professionnelles : développement des compétences en matière de construction, responsabilisation de groupes de jeunes pour la mise en œuvre de projets de reconstruction à petite échelle, stages et apprentissages dans les quartiers.
- Reconstruction des quartiers en ligne avec les aspirations des jeunes : de nombreux espaces de socialisation des jeunes ont été détruits, il faut donc s'assurer que ces espaces soient recréés lors de la reconstruction (espaces pour les sports, l'éducation, etc.) ; il s'agit également de s'assurer que les quartiers soient sûrs (éclairage, signalisation, etc.) et de créer ou renforcer des structures au niveau communautaire pour faciliter la participation de la société civile.
- Volontariat et action civique (engagement des jeunes et dialogue intergénérationnel) : implication des groupes de jeunes dans des projets de mobilisation sociale (prévention sanitaire, protection de l'environnement); promotion du volontariat (ex. scouts).
- Environnement et durabilité : sensibilisation à travers des campagnes d'information ciblées sur les problématiques environnementales et les jeunes dans les quartiers ; promotion de clubs sur l'environnement ; développement plus avant d'espaces soucieux de l'environnement (espaces verts, gestion des déchets) ; mise en place

de mécanismes de durabilité, c'est à dire engager et responsabiliser les jeunes pour la maintenance et le suivi et favoriser auto-durabilité via les communautés.

UNICEF a aussi mentionné le réseau Voix Jeunes (radios communautaires), un réseau important de communication et d'échange entre les jeunes.

Résumé des discussions

- Pour des partenaires de mise en œuvre intéressés à travailler avec des groupes de jeunes, y a-t-il une typologie des groupes (scouts, etc.) ou des mécanismes d'identification et de mise en contact avec les groupes de jeunes? Il y a une base de données existante ainsi qu'une cartographie des réseaux de communication de jeunesse, UNICEF pourra partager plus avant cette information avec les membres du groupe de travail.